

sans bornes. Ces qualités lui avaient acquis l'estime de tous et l'affection de ceux qui avaient été assez heureux pour pouvoir le connaître plus intimement.

M. John Falvey, mort à Saint-Colomban le 22 février 1885, naquit à Limerick, Irlande le 11 décembre 1797. Ce fut le premier prêtre à qui Mgr Bourget donna la tonsure après sa consécration ; il reçut l'ordre de la prêtrise le 11 décembre 1839. Il occupa successivement les postes de vicaire à Sorel, missionnaire dans les townships et de curé de Saint-Colomban, comté des Deux-Montagnes, de septembre 1840 en juin 1879, époque à laquelle il donna sa démission. Pendant ce temps, il fit le ministère parmi ses compatriotes employés au creusement du canal de Beauharnois.

Ce prêtre se distinguait surtout par son urbanité, son attachement profond à ses compatriotes, auxquels il dévoua toute son existence.

PETITES FLEURS RELIGIEUSES DU VIEUX MONTREAL.

XXIV

TREMBLEMENT DE TERRE AU CANADA—SA DURÉE—SON ÉTENDUE.

“ Le ciel et la terre nous ont parlé bien des fois depuis un an,” disent les *Relations des Jésuites* de 1663. C'était un langage aimable et inconnu ; qui nous jettait en même temps dans la crainte et dans l'admiration. Le ciel a commencé par de beaux phénomènes, la terre a suivi par de furieux soulèvements, qui nous ont bien fait paraître que ces voix de l'air, muettes et brillantes, n'étaient pas pourtant des paroles en l'air, puisqu'elles nous présagaient les convulsions qui nous devaient faire trembler en faisant trembler la terre.”

C'est le 5 janvier 1663 que commença le tremblement de terre qui fut ressenti dans tout le Canada. Avant d'en faire le récit nous devons tout d'abord constater que ce phénomène fut surtout extraordinaire par sa durée —du 5 janvier au mois de septembre de la même année ; par son étendue—depuis l'île de Percé et Gaspé, à l'embouchure du Saint-Laurent, jusqu'au delà de l'île de Montréal, dans la Nouvelle-Ecosse et dans l'Acadie, soit sur deux cents lieues de longueur et sur cent de largeur ; et surtout par la protection visible de Dieu sur les habitants du Canada. Sauvages et François, pendant ce désastre. Cette protection est en effet aussi évidente que le fait même du tremblement de terre ; car malgré son étendue et son intensité, pas un habitant du Canada n'e perdit la vie pendant toute sa durée, ce que constatent dans leurs écrits le P. Laméant,